

## **Communiqué de presse du Conseil administratif**

Aux représentant-e-s des médias

**12 octobre 2023**

### **Le Conseil administratif condamne les actes de terreur et affirme sa solidarité auprès des victimes au Proche-Orient**

Le Conseil administratif de la Ville de Genève fait part de sa plus vive consternation face à la situation dramatique en Israël et dans la bande de Gaza. L'Exécutif condamne très fermement les actes terroristes commis par le Hamas.

Plus largement, les autorités de la Ville condamnent les massacres de populations civiles quelles qu'elles soient et se tiennent en pensées aux côtés de toutes les victimes et de leurs familles. Elles en appellent par ailleurs à la libération immédiate et sans conditions des otages, retenu-e-s au mépris des conventions internationales qui garantissent la protection des populations civiles. Elles relèvent que le siège militaire de la bande de Gaza et des plus de deux millions de personnes qui y habitent enfermées sans aucun droit de sortie, avec la coupure de tous les accès à l'eau, à la nourriture et à l'électricité, constitue une violation grave du droit international humanitaire et ne peut être justifiée.

Le Conseil administratif insiste sur l'urgence d'entreprendre des négociations sérieuses en vue d'une résolution du conflit et en appelle à la Confédération pour jouer un rôle actif dans ce processus. La situation actuelle démontre une fois de plus que la violence ne peut sous aucune forme contribuer à une paix juste et durable. Les autorités locales genevoises se tiennent à disposition pour soutenir toute initiative dans ce domaine.

#### **Contact : Service des relations extérieures et de la communication**

Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif,  
022 418 29 11/ 076 338 43 69 – [yannick.richter@ville-ge.ch](mailto:yannick.richter@ville-ge.ch)

## **Soutien aux déplacé-e-s internes à la suite des inondations en Libye**

Le 10 septembre dernier, la tempête Daniel qui a frappé le nord-est de la Libye a causé de nombreux dégâts aux infrastructures du pays, dont l'effondrement de deux barrages, provoquant l'inondation de la ville de Derna. Les aquifères ont été fortement contaminés, dégradant la qualité d'eau de surface potable.

Dans ce contexte de crise humanitaire accentuée par celle de l'accès à l'eau potable, le Conseil administratif a décidé de soutenir à hauteur de CHF 20'000 le projet de l'association Helpcode qui vise à acheter et installer 16 machines de purification d'eau dans 14 centres d'accueil des déplacé-e-s internes, afin de venir en aide à 16'000 victimes des inondations.

## **Aide face à la catastrophe humanitaire au Yémen**

Malgré un cessez-le-feu depuis le mois d'avril 2022, la situation humanitaire au Yémen reste critique. Plus de 23 millions de personnes, soit 70% de sa population, dépendent pour leur survie de l'aide humanitaire. Le pays compte quatre millions de personnes déplacées internes.

Au vu de cette situation dramatique, le Conseil a décidé de reconduire une aide d'urgence à hauteur de CHF 30'000 à l'association Y30, qui soutient deux restaurants caritatifs distribuant des repas chauds aux familles les plus vulnérables dans l'une des zones les plus pauvres et densément peuplées de la ville de Sanaa.

Ces deux montants sont prélevés sur le « Fond municipal d'aide humanitaire pour les collectivités publiques victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés ».

## **Aide d'urgence pour les réfugiés du Haut-Karabakh**

En raison de l'escalade de la violence dans la région du Haut-Karabakh, plusieurs dizaines de milliers de ses habitant-e-s d'origine arménienne ont dû prendre la route vers l'Arménie pour fuir l'arrivée de l'armée azerbaïdjanaise. Face à cette vague de réfugié-e-s, les structures d'accueil des villes arméniennes limitrophes sont mises sous forte tension.

Pour répondre à cette urgence, le Conseil municipal a accepté le 4 octobre dernier l'ouverture d'un crédit budgétaire de CHF 250'000 pour apporter de l'aide à la population arménienne. Le Conseil administratif a décidé ce jour d'allouer, dans un premier temps, 50'000 francs du montant total de ce crédit à l'EPER, déjà actif de longue date dans la région.

La somme ainsi débloquée permettra d'apporter une aide d'urgence aux personnes déplacées, en répondant à leurs besoins en matière de logement et à leurs besoins financiers immédiats.

### **Contact : Service des relations extérieures et de la communication**

Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif,  
022 418 29 11/ 076 338 43 69 – [yannick.richter@ville-ge.ch](mailto:yannick.richter@ville-ge.ch)

## **Le Musée d'art et d'histoire (MAH) enrichit sa collection**

**L'institution enrichit sa collection avec l'acquisition d'une splendide barque égyptienne en bois transportant un équipage composé de 26 hommes. Ce type de maquette était déposé parmi le mobilier funéraire du défunt afin qu'il puisse continuer à naviguer dans l'au-delà.**

L'œuvre est datée d'environ 2000 avant notre ère et mesure 152 cm de long et 25 cm de large. Il s'agit donc d'un objet de dimensions importantes et remarquable à bien des égards. Le bateau a été réalisé dans un seul morceau de bois. Les rames sont attachées au bord du pont par des liens. Les personnages ont la peau peinte en rouge-ocre, les cheveux en noir, le vêtement en blanc. L'artisan s'est donné la peine de les personnaliser : certains sont barbus, d'autres de petite taille et joufflus, d'autres encore grands et minces.

L'état de préservation de cet exemplaire, sa qualité artistique, son ancienneté et ses dimensions en font un objet exceptionnel qui enrichira donc considérablement la salle sur l'Égypte antique où aucune œuvre similaire n'est actuellement présentée.

La barque est un généreux don de Mme Jacqueline Nordmann en mémoire de son mari Philippe Nordmann, grand mécène de la vie sociale et culturelle genevoise.

### **Contact : Musée d'art et d'histoire**

Charlotte Henry, responsable du secteur Communication  
022 418 27 04 – [charlotte.henry@ville-ge.ch](mailto:charlotte.henry@ville-ge.ch)